



## Bulletin Municipal du 21 février au 5 mars 2020

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : [contact@mairielamotte.fr](mailto:contact@mairielamotte.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Moy Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi		10h/12h

**Médecin :** Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi :** 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

**Médecin de garde :** composer le 15

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h

**Pharmacie de garde :** 32 37

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81.

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54.

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.96.66.09.06.

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00.

**La poste :** ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

**Transport à la demande :** Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Loudéac Communauté Bretagne Centre :**

[www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh) ☎ 02.96.66.09.09

#### DATES À RETENIR

07-08/03 : Théâtre – Lever de rideau

14/03 : Repas – Ecole Publique

15/03 : Chasse à courre – Société de chasse

#### COLLECTE DES DÉCHETS :

**Mercredi 26 février :** ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

**Mercredi 4 mars :** ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

#### COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » :

L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa **prochaine collecte le samedi 7 mars de 10 h à 12 h**. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

#### BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

Une tapisserie Abécédaire réalisée par les brodeuses du groupe Brittany Broderie est visible à la bibliothèque.

Venez découvrir les différents points de broderie, les incrustations de perles...

**Lecture pour petits loups :** **Mardi 3 mars**, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 10 h à 11 h, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème de « **Les animaux du jardin** ». La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

#### ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

**PRESENTATION OBLIGATOIRE D'UN TITRE D'IDENTITÉ :** Lors des élections du 15 mars 2020, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter : L'article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral, modifie l'article R.60 du code électoral. **Cet article dispose que les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote en même temps que la carte électorale, un titre d'identité.**

**ATTENTION : Les électeurs et électrices non munis d'un titre d'identité ne pourront être admis à prendre part au scrutin.**

#### VOTES PAR PROCURATION

Les électeurs qui seront absents ou ne pourront se déplacer pour les élections municipales, peuvent voter par procuration. Ils devront se rendre en personne au commissariat de police, au tribunal d'instance ou à la gendarmerie de leur domicile ou de leur lieu de travail (Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Loudéac : 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 tous les jours et le dimanche de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30) munis de leur pièce d'identité et d'informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance).

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, il convient de contacter la gendarmerie de Loudéac au 02.96.28.00.17. pour l'établissement d'une procuration au domicile.

Le mandant (celui qui donne procuration) peut également remplir en ligne et imprimer le formulaire [cerfa n°14952\\*01](http://cerfa.n°14952*01) qu'il présentera à la gendarmerie ou au commissariat de police. Une fois daté, visé par l'autorité habilitée puis revêtu de son cachet, le formulaire sera adressé à la mairie.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant. Le mandataire qui vote en France peut détenir **une seule procuration** établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

## PETITES ANNONCES

**À VENDRE** :→ **Terrain constructible** 1000 m<sup>2</sup> (particulier) au 9 rue de la Croix Jartel. Terrain clôturé + 2 abris de jardin + 1 carport. Prix : 20 000 €. ☎ 06.44.75.41.57.

**À LOUER** :→ **Maison** au 9 rue de la Croix Jartel (2 chambres, chauffage au fioul). Libre au 1<sup>er</sup> juillet 2020 (particulier) Prix : 550 €. ☎ 06.44.75.41.57.

**FOYER ROGER JOUAN** : Avis à la population Mottérisienne !

Nous recherchons en prêt une robe de mariée et accessoires des années 40 et un buste de présentation. Merci. ☎ 02.56.41.35.00.

**Les DÉLICIES DE LA MOTTE** : ☎ 02.96.25.46.91. **Fermeture pour congés jusqu'au mardi 25 février inclus.**

**CAROLE COIFFURE** : Le salon sera fermé **jusqu'au 22 février** inclus.

**Family Coiffure** : Fermeture du salon pour congés du **mardi 25 au samedi 29 février**. Réouverture le **mardi 3 mars à 9 h**.

**SOCIÉTÉ DE PÊCHE** : L'AAPPMA de Loudéac organise son assemblée générale le **vendredi 28 février à 20 h 30**, salle Malivel à Loudéac.

**DÉCOUVERTE DES MÉTIERS** : Le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles), propose, en partenariat avec Pole Emploi, un module « Découverte des métiers ». Cette formation gratuite, s'adresse à **toutes les femmes**, avec ou sans qualification, inscrite ou non à Pole Emploi, et **désireuse de construire un projet personnel d'insertion dans la vie professionnelle**. Afin de présenter les détails de cette formation, une information collective aura lieu le **lundi 2 mars à 9 h**, à la MEEF. Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation 1, rue de la Chesnaie 22600 LOUDEAC

### PORTES OUVERTES

► **Le lycée Xavier GRALL** ouvre ses portes les **samedis 7 mars de 9 h à 18 h, 16 mai de 9 h à 13 h et le vendredi 15 mai de 16 h à 19 h**. ☎ 02.96.28.03.43 courriel : [loudeac@cneap.fr](mailto:loudeac@cneap.fr)

► **Collège SAINT-JOSEPH PLOUGUENAST-LANGAST**

**Samedi 9 mars de 9 h 30 à 12 h 30**, le collège Saint-Joseph de Plouguenast-Langast ouvre ses portes !

Une visite guidée est proposée le vendredi soir. Le samedi, nous accueillons les familles toute la matinée, des ateliers seront proposés aux enfants et des informations seront données aux parents. Venez nous rencontrer !

► **Collège-lycée La Ville Davy à Quessoy** : le **samedi 14 mars, de 9h à 18h** et le **dimanche 15 mars, de 10h à 18h**.

► **Ecole Notre Dame LA MOTTE** : Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Notre Dame de Lourdes peuvent prendre contact directement à l'école. Les inscriptions se font tout au long de l'année.

Portes-ouvertes : **vendredi 3 avril de 17 h à 19 h 30**.

Renseignements par téléphone au 02 96 25 41 25 auprès du chef d'établissement, par mail : [eco22.nd.la-motte@e-c.bzh](mailto:eco22.nd.la-motte@e-c.bzh) ou sur le site internet : <http://nddlamotte.fr>

## VIE ASSOCIATIVE

**BREIZH CITY TOUR** : La ligue de Bretagne de Football fait la tournée des « city stades » avant l'Euro 2020, le **Breizh city tour**. Une étape est organisée à LA MOTTE en partenariat avec l'ASM le **vendredi 21 février** de 14 h à 17 h. Gratuit et ouvert à tous, garçons et filles de 12 à 15 ans, licencié(e)s FFF ou non. Elle a pour but de faire découvrir le football sous différentes manières : Futnet, Foot5, Foot fléchettes, Foot free-style... et d'offrir un moment festif de proximité autour de l'activité « football » Un goûter et des lots seront offerts à tous les participants à l'issue de cette journée. Il est préférable de s'inscrire en téléphonant au 06.07.30.75.69.

**MOTTE LE SON** : Pour sa 6<sup>ème</sup> édition le samedi 13 juin 2020, l'association aura pour thème : Le Carnaval de Rio.

L'ensemble des bénévoles souhaitent lancer un défi aux Mottérisiens et vous placer au cœur de la fête en organisant un défilé inter-quartiers déguisé avec une récompense en prime pour le « quartier » vainqueur.

Pour en savoir davantage sur ce projet nous vous invitons à participer à notre réunion d'informations le **vendredi 21 février** à 19 h 30, à la salle Athéna, suivie d'un pot de l'amitié.

**FNACA** : Réunion du bureau **lundi 24 février à 10 h 30**, salle de réunion de la salle omnisports, pour l'organisation du 19 mars. Les adhérents souhaitant être décoré doivent se faire connaître, questions diverses.

**LOTO** : L'association communale des chasseurs organise un loto le **vendredi 27 mars à 20 h** à la salle Athéna. Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats : 600 €, 2 X 200 €, 2 X 150 €, 3 X 100 €, 8 X 50 €, 8 X 40 €, 8 X 30 €, 1 série alimentaire, 2 séries fruits, 1 série gourmande. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €. 6 crêpes achetées, un carton gratuit.

Buvette – Casse-croûte – Chocolat – Café – Crêpes et gâteaux. L'association se réserve le droit de reporter le loto en cas d'intempéries.

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Bébé gym avec Hervé ROSSIN (sur inscription pour tous) ☎ 02.96.66.60.50

**Vendredi 20 mars de 9 H 45 0 10 H 30 ET DE 10 H 45 0 11 h 30** **au complexe sportif Jean Pierre GUILLERET (salle parquet)**

## SPORTS

**ASM FOOTBALL** : **Matches du 1<sup>er</sup> mars** : L'équipe A se déplace à Uzel Merléac à 13 h 30, délégué URVOIX J. L'équipe B se déplace à Plémy à 15 h 30, délégué : LAUBE G.